Texte 2 : Mission sur les violences en milieu scolaire et la place de la famille Extrait d'un Rapport collectif de mars 2010, sous la Présidence d'Alain BAUER, Professeur de criminologie au Conservatoire National des Arts et Métiers, Président du Conseil d'Orientation de l'Observatoire National de la Délinquance et des réponses pénales.

La « violence en milieu scolaire » est un phénomène multiforme dont la définition même fait encore débat, entre partisans d'une définition restreinte aux catégories pénales -qui du coup replient la « violence » dans le champ de la délinquance- et ceux, plus nombreux, qui en donnent une définition plus large. Pour l'Organisation Mondiale de la Santé, la violence se définie comme : « L'usage intentionnel de la force physique, du pouvoir sous forme de menace ou d'action contre soi-même, autrui ou un groupe ou une communauté dont la conséguence réelle ou probable est une blessure, la mort, un traumatisme psychologique, un mauvais développement ou encore la précarité » (WHO, 1995). Toutefois, si cette définition est admissible, il n'en reste pas moins que du côté des victimes la violence peut être ou non une violence intentionnellement produite (cas des violences commises sous l'influence de psychotropes ou sous l'effet de la maladie mentale par exemple). Un consensus apparaît désormais dans la littérature internationale avec une extension de cette définition à un large spectre de faits, plutôt que dans sa restriction aux violences physiques ou aux seuls faits relevant du code pénal. Ainsi, pour Hurrelmann (in Vettenburg, 1998) : «La violence à l'école recouvre la totalité du spectre des activités et des actions qui entraînent la souffrance ou des dommages physiques ou psychiques chez des personnes qui sont actives dans ou autour de l'école, ou qui visent à endommager des objets à l'école». De plus, la recherche spécialisée tend de plus en plus à inclure dans la problématique de la violence à l'école le problème des comportements agressifs, intentionnels ou non. Par prévention de la violence à l'école on entendra donc non seulement la prévention du crime à l'école mais aussi celle des comportements agressifs répétés (Vitaro et Gagnon, 2000).

Il ne s'agit pas bien sûr de faire des enfants «à trouble de comportement» de futurs délinquants, mais bien de tenter de comprendre si et comment l'institution scolaire et ses partenaires peuvent tenter de les aider sans les stigmatiser.

Il est tout à fait nécessaire d'ailleurs de distinguer entre une difficulté transitoire de comportement (qui généralement n'intervient que dans un seul milieu) et un trouble grave qui se manifeste de manière continue, pendant plusieurs années, et pose problème dans tous les milieux. Un acte d'indiscipline ou de contestation n'est pas à confondre avec une «violence à l'école», mais la répétition quotidienne de ce type d'actes peut rendre difficile l'ordre scolaire, dans la classe et dans l'établissement, perturber de manière sensible le climat de ces derniers.

En tout cas le débat est tranché sur l'inclusion dans le genre «violence à l'école» des violences « mineures » et des « microviolences » répétées. Le concept de School Bullying, que nous pourrions traduire par « harcèlement et maltraitance entre pairs à l'école » est ainsi un concept fort employé dans les pays d'Europe du Nord, par exemple. Il appelle à la prise en compte de faits aussi ténus en apparence que les mogueries, les mises à l'écart ou les brutalités du quotidien, dont nous verrons...l'impact psychologique. Certes, la sensibilité de l'opinion publique à la violence des jeunes est exacerbée par des épisodes de violence spectaculaire et sanglante. Cependant, le nombre de délinquants juvéniles auteurs de violence dure est plutôt réduit particulièrement en milieu scolaire. Denise Gottfredson, une des meilleures spécialistes américaines du problème, affirme ainsi que la victimation en milieu scolaire n'a guère évolué dans ses formes entre ses premières études de 1985 et les études plus récentes (Gottfredson, 2001) : l'expérience personnelle de victimation est, autant pour les élèves que pour les enseignants, liée à des incidents mineurs. Les « victimations » sérieuses sont très rares. Dès 1985 ses enquêtes permettaient de montrer que le véritable problème tient à une haute fréquence de « victimations » mineures et d'incivilités (indignities) plus qu'à une délinquance dure. C'est ce que montrent avec régularité les enquêtes de victimation menées en France par l'équipe bordelaise de l'Observatoire International de la Violence à l'école (Debarbieux, 2006).

La question des liens entre l'école et les parents se pose dès les origines de l'école puisque l'enfant est partagé entre ces deux éducateurs. Aujourd'hui on constate souvent l'existence de tensions dans les relations qui existent entre les familles et les acteurs du monde scolaire. Certains enseignants se voient mis en cause par certains parents qui les critiquent sur leur manière d'enseigner voire qui leur reprochent l'échec scolaire de leur enfant. Certains enseignants accusent parfois les parents d'être démissionnaires et de ne pas s'intéresser à la scolarité de leur enfant. Si dans un premier temps historique, l'école s'est construite hors ou contre la famille, on constate progressivement qu'il est indispensable que la famille prenne une place au sein de l'école. Des bouleversements ont fait bouger dans le temps la place et le rôle de la famille dans l'école...

La première certitude est que pour être efficace le travail entre les parents et l'école ne doit pas simplement concerner les enfants en grande difficulté, mais l'ensemble des élèves dans une perspective proactive, positive ou si l'on veut au niveau de la prévention primaire. L'implication des parents des enfants de minorités a depuis longtemps été identifiée comme un facteur de réussite scolaire, malgré d'éventuelles conditions socio-économiques difficiles. La recherche a montré un véritable cercle vertueux lorsque l'enfant se sent supporté tant par la famille que par les enseignants, diminuant la victimation et les conduites agressives....

L'idée selon laquelle la participation des parents est fondamentale est à la fois légitime puisque les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant, et utile à la réussite scolaire.

Une approche pédagogique basée sur les règles suivantes :

- Établir un climat serein
- Réfléchir sur une autre manière de travailler plus participative, moins ennuyeuse avec des proiets de classe
- Laisser la place à la parole, à la discussion sur la loi, sur le règlement intérieur en relation avec la convention internationale des droits de l'enfant
- Supprimer les notes sur 20, évaluer les niveaux de compétences, mettre en place un statut de l'erreur, une auto évaluation
- Instaurer des rituels d'entrée en cours
- Rechercher un partenariat avec les parents, organiser des rencontres fréquentes
- Présenter les travaux des élèves aux parents dans l'école
- Ne plus stigmatiser l'élève (pas de classement, pas de punition, pas de sanction)

Une découverte de la vie en classe

Les parents d'une classe sont invités à assister, par groupe de deux à trois personnes, à une séquence pédagogique. Ensuite, un débriefing est mené par un médiateur pour récolter les impressions des parents. Elles sont restituées anonymement et fidèlement à l'enseignant.

L'objectif consiste à mieux connaître le travail effectué en classe, à découvrir le travail de l'enseignant et ses difficultés à assumer sa mission, à sensibiliser les parents à l'importance du suivi scolaire, à leur permettre d'apprécier le « métier d'élève » et ses difficultés, à offrir aux parents et aux enseignants de vivre ensemble un moment de l'histoire d'une classe, à partager au moment de la récréation un échange privilégié, enfin à maîtriser davantage le fonctionnement de l'école. Les réactions sont majoritairement positives à l'égard des enseignants. «C'est difficile d'être parents et de gérer ses propres enfants. Les enseignants, eux, ont une classe et arrivent à avoir le silence, une écoute, des élèves attentifs

et respectueux». Très souvent, après ce moment de classe, les participants nous disent comprendre comment aider leurs enfants à faire leurs devoirs et expriment le vif souhait que l'expérience soit renouvelée l'an prochain. L'intérêt de cette action est indéniable mais il faut souligner qu'il comporte des limites et des écueils à éviter. Il est nécessaire d'établir et de respecter des règles de fonctionnement pour éviter tout débordement qui conduirait les parents à occuper une place dans l'école qui n'est pas la leur. Ils viennent en observateurs et n'ont pas à intervenir dans la classe. L'objectif prioritaire est la découverte d'un moment de classe et la compréhension du travail de l'enseignant. Les parents ont donc ni à le juger sur son travail ni sur ses méthodes d'enseignement. Enfin, ajoutons que les enfants/élèves sont très fiers et heureux de voir leurs parents participer à ces groupes de parole au sein de leur école.

. . .

La liaison école-collège

Conscients que certains parents ne possèdent pas la culture de l'école, le collège peut leur apparaître complexe, de plus l'entrée en sixième est parfois facteur d'angoisse pour tous. Le fonctionnement de cette institution se révèle obscur car il ne se calque pas sur celui de l'école élémentaire. La pluralité des disciplines ajoutée à la multiplication des intervenants et des enseignants rend parfois difficile ce « passage ».

La fonction et le rôle des professionnels des collèges sont méconnus car de nombreux termes s'apparentent : Principal, Principal adjoint, Conseiller Principal d'Education, Professeur Principal. A quoi servent : l'Assistante Sociale, l'Infirmière, la Conseillère d'Orientation Psychologue, la Documentaliste...

Des médiateurs ont élaboré un descriptif concis et accessible pour tous sur l'organisation du collège et les fonctions de chacun, remis aux parents lors d'une rencontre à l'initiative du directeur de l'école.